

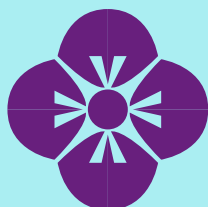
Félix va *au* tribunal



Un livre de contes

Félix va au tribunal est une histoire imaginée par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB), un organisme à but non lucratif. Le SPEIJ-NB a pour but de fournir au public de l'information en matière juridique. Il reçoit une aide financière et matérielle du ministère de la Justice du Canada, de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et du ministère de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick.

Nous reconnaissons avec gratitude la collaboration de la Direction des services aux victimes du ministère de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick dans la production de cette publication.



**Service public d'éducation
et d'information juridiques
du Nouveau-Brunswick**

C.P. 6000
Fredericton, N.-B. E3B 5H1
Tel : 506-453-5369
Téléc : 506-462-5193
Courriel : speijnb@web.ca
www.legal-info-legale-nb.ca



www.gnb.ca/securitepublique



Voici mon histoire.

Quelqu'un m'a fait du mal intentionnellement. Même si je ne suis qu'un chiot, je dois me présenter devant les tribunaux pour raconter ce qui m'est arrivé. C'est ce que l'on appelle **témoigner**.

Si tout comme moi, tu as été victime d'un acte criminel, il se pourrait que l'on te demande de raconter ton histoire au tribunal. Tu pourrais alors ressentir de la peur.

J'espère que tu trouveras dans mon histoire des conseils pour témoigner devant le tribunal. Ces conseils pourraient diminuer ton sentiment de peur.



Félix habite avec sa famille dans une petite maison sur la colline. Son jouet préféré est une petite balle rouge, qu'il aime faire rouler jusqu'en bas de la colline.



Un jour, la balle de Félix roule trop loin. Elle roule jusque de l'autre côté de la rue puis sous une clôture.



Alors, Félix rampe sous la clôture pour récupérer sa balle. Il ne voit pas le gros chien adulte qui l'observe. Soudain, le gros chien court vers lui et lui mord la patte. Félix a très mal.



Félix rentre à la maison en boitant. « Maman, pleurniche-t-il, je suis blessé. Aide-moi! »



« Oh non, s'exclame sa maman! J'appelle le 911. » Puis l'ambulance vient chercher Félix pour l'emmener à l'hôpital, où les docteurs s'occupent de sa patte.



Plus tard, les agents de police Sara et Robb viennent visiter Félix chez lui. « Raconte-nous ce qui s'est passé », demandent-ils à Félix. Félix leur dit ce que le gros chien lui a fait. « J'ai peur », dit Félix. « Ne t'en fais pas, le rassurent les policiers. Nous allons t'orienter vers les Services aux victimes. Les personnes là-bas peuvent t'aider à te sentir mieux de plusieurs façons. »



« Je fais encore des cauchemars, dit Félix à sa maman. Ça me rend triste. » « Courage, lui répond sa maman! Les Services aux victimes ont appelé. Ils veulent nous rencontrer demain. Ils peuvent aider les chiots comme toi. Et tu peux même prendre ton singe avec toi. »



Félix et sa maman se rendent au bureau des Services aux victimes, où ils rencontrent Marie. « Félix se sent nerveux, dit la maman de Félix. Il pleure beaucoup. Est-ce que vous pouvez l'aider? » « Oui, bien sûr, répond Marie. Il n'est pas inhabituel de se sentir nerveux quand on doit témoigner devant le tribunal. Nous pouvons trouver un thérapeute à qui Félix pourra parler de ses sentiments. »



Quelque temps plus tard, Félix et sa maman reçoivent une lettre. Dans la lettre, il est écrit que le gros chien est accusé d'avoir commis un crime et qu'il doit comparaître devant les tribunaux. Félix devra se présenter lui aussi devant les tribunaux pour raconter son histoire.



Félix et sa maman retournent au bureau des Services aux victimes pour parler du moment où Félix devra aller devant les tribunaux. La maman de Félix demande à Marie : « Est-ce que Félix est obligé de se trouver dans la salle d'audience? » « Nous pouvons demander au juge de permettre à Félix de s'asseoir dans une autre pièce, explique Marie. Il pourra parler aux gens dans la salle d'audience grâce à un téléviseur. Mais peu importe où tu te trouveras, Félix, tu dois promettre de dire la vérité. »



« Est-ce que je serai seul dans la pièce? », demande Félix les yeux pleins d'eau. « Non, tu ne seras pas seul au moment de témoigner, lui dit Marie. Je serai assise juste à côté de toi pour te soutenir quand tu diras au tribunal ce qui s'est passé. »



Félix et sa maman rencontrent aussi Kathryn, la procureure de la Couronne. Elle leur dit : « Le juge écoutera le récit de tout le monde à propos de ce qui s'est passé puis il décidera si le gros chien est coupable ou non. »



Le jour du procès, Félix se sent prêt. Grâce à toute l'aide qu'il a reçue, il n'a plus peur de témoigner. Il prend trois grandes respirations et se dit à lui-même : « Je vais y arriver! »



Félix obtient le droit de témoigner à l'extérieur de la salle d'audience, par l'entremise d'un téléviseur. La procureure de la Couronne et l'avocat de la défense posent beaucoup de questions à Félix. Félix se sent stressé, mais la présence et le soutien de Marie l'aident.



Quand Félix a terminé de répondre aux questions, sa maman lui propose d'aller chercher une petite gâterie. « Tu as été si brave. Je suis fière de toi! Tu as accompli un travail important en disant au tribunal ce qui s'est passé », dit-elle à Félix.



Quelques semaines plus tard, Marie appelle Félix et sa maman pour leur dire que le juge a déterminé que le gros chien était coupable.



On demande à Félix et à sa maman de remplir un formulaire de déclaration sur les répercussions du crime afin de dire au tribunal comment le crime du gros chien les a blessés. Félix décide de faire un dessin pour montrer au tribunal comment il se sent.

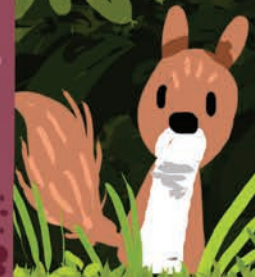


Le juge a ordonné au gros chien d'effectuer des travaux communautaires, de rester loin de Félix et de bien se comporter.



Félix se sent beaucoup mieux ces jours-ci. « Merci à tous ceux qui m'ont aidé! »

En mémoire des agents
Lawrence Robert Costello « Robb » et
Sara Mae Burns,
de la Force policière de Fredericton,
qui ont perdu la vie tragiquement dans l'exercice de
leurs fonctions le 10 août 2018.



LAW COURTS • PALAIS DE JUSTICE

Félix va au tribunal aide à expliquer ce qui se passe lorsqu'un enfant victime va au tribunal et comment la police, les services aux victimes et les procureurs de la Couronne peuvent apporter leur aide tout au long du processus.

